Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2003)
Heft: 2

Vorwort: Editorial : chère lectrice, cher lecteur
Autor: Aeby, Pierre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EDITORIAL

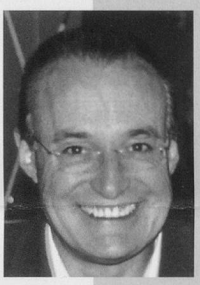

Pierre Aeby

Chère lectrice, cher lecteur,

C'est vers la fin du printemps que fleurissent habituellement les assemblées annuelles de nos organisations cantonales et l'assemblée ordinaire de notre fondation suisse. Pour nos responsables, c'est l'occasion de tirer un bilan public de nos activités, de relever les points forts et de déceler les secteurs perfectibles. Malgré une structure fédéraliste complexe, Pro Senectute peut s'enorgueillir de pratiquer la plus grande transparence quant à ses ressources et à l'usage qu'elle en fait. Il est normal que les bénéficiaires et clients de nos services, notre personnel salarié et bénévole, les pouvoirs publics, nos partenaires et la presse aient un droit de regard critique sur notre fonctionnement et qu'on nous fasse savoir ce qui mériterait d'être amélioré.

2003 sera aussi marquée par le départ de deux personnalités attachantes de notre fondation: Ruth Dreifuss, qui préside sa dernière assemblée générale en juin, et Martin Mezger, qui quitte son poste de directeur à la fin de l'année. La première comme le second (à qui, le moment venu, nous témoignerons encore notre gratitude) méritent la plus grande reconnaissance pour les années qu'ils auront passées au service de Pro Senectute, des droits, du bien-être et de la dignité des personnes âgées du pays. Notre institution est fière de leur travail et reconnaissante de tout ce qu'ils ont fait. Que leurs successeurs marchent sur leurs traces, tel est notre vœu le plus cher.

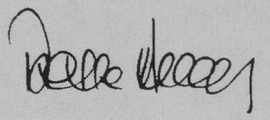

Pierre Aeby
directeur adjoint

L'air du temps

Tout pour le bien-être des personnes âgées

La Fondation Pro Senectute propose une riche palette d'offres de consultation et de prestations de services adaptées aux besoins divers des personnes âgées. Voici une vue d'ensemble des prestations des organisations cantonales de Pro Senectute.

En 2002, 34 000 renseignements en tout genre au sujet de la vieillesse ont été fournis dans les centres d'information de Pro Senectute. Les questions financières et celles qui concernent l'organisation de l'existence et le logement sont prépondérantes.

En comparaison de l'année précédente, davantage de personnes ont eu recours à la consultation sociale: les assistantes et assistants sociaux des centres de consultation ont conseillé et accompagné près de 28 000 personnes en 2002. Un tiers d'entre elles avaient entre 70 et 79 ans, un second tiers entre 80 et 89 ans et, parmi le tiers restant, 20% étaient plus jeunes et 10% plus âgées. De toutes ces personnes, 33% ont eu recours à des consultations ponctuelles, 37% à des consultations de durées moyenne ou longue et 23% ont été accompagnées sur une durée moyenne ou longue (7% divers). Les questions financières (de plus en plus fréquentes également dans la consultation sociale) et celles qui ont trait à l'organisation de l'existence et au logement sont les thèmes dominants, avec les problèmes juridiques et la santé.

A l'instar de l'année antérieure, 11 000 personnes ont reçu une aide financière individuelle en 2002. 84% de ces moyens financiers provenaient de la caisse AVS de la Confédération, 12% des fonds propres de la fondation et 4% de fonds particuliers. Les demandes en matière d'aides financières individuelles ne cessent de croître.